

Poursuite du blocage de la ville d'Auch

© 13/02/2018 |  TERRE-NET MÉDIA

La ville d'Auch était toujours bloquée mardi, pour le deuxième jour consécutif, par des agriculteurs qui protestent contre la réforme des zones agricoles défavorisées, et la circulation était très fortement perturbée dans et autour de la capitale gersoise, selon la préfecture.

« En raison d'une **manifestation agricole** sur la voie publique débutée le lundi 12 février (...), des perturbations importantes du trafic routier sont constatées dans et autour d'Auch », indique la préfecture sur son site internet.

Depuis lundi, des agriculteurs bloquent avec leurs tracteurs les quatre ronds-points principaux de la ville. « On s'y relaie jour et nuit », a affirmé le président de **la FDSEA 32**, Christian Cardona, joint par l'AFP.

Mardi matin, des **barrages filtrants** ont été organisés par les manifestants, barrages levés en milieu de matinée, selon la préfecture qui a précisé que plusieurs routes ont été fermées à la circulation. Des déviations ont été mises en place. Le ramassage scolaire a été annulé mardi, comme la veille.

Les responsables de la FDSEA et des Jeunes agriculteurs (JA), qui avaient annoncé lundi qu'ils maintiendraient les barrages jusqu'à jeudi, protestent contre le projet de **nouvelle carte des zones défavorisées simples** proposée par le gouvernement.

Alors que l'ensemble du département du Gers est classé en zone défavorisée, soit 463 communes selon Christian Cardona, la nouvelle carte en exclurait 74 situées dans le sud-ouest du département. Or ce classement permet aux agriculteurs de percevoir l'**Indemnité compensatrice de handicap naturel** (ICHN) hors montagne. Selon Christian Cardona, plus de 250 éleveurs en perdraient le bénéfice. « Quand on connaît le niveau des revenus des agriculteurs, si l'ICHN disparaît, c'est zéro revenu pour ces agriculteurs et la disparition à court terme de l'élevage dans ce secteur », a-t-il prévenu.

Le classement en zone défavorisée permet en outre aux jeunes agriculteurs qui s'installent de percevoir une aide. De même les aides à la modernisation des exploitations et aux mises aux normes seraient supprimées, selon lui.

La nouvelle carte, qui doit bientôt être remise par le ministère de l'agriculture au président de la République, est appelée à remplacer au 1er janvier 2019 la carte actuelle, qui date de 1976. Un peu plus d'un milliard d'euros est consacré chaque année à l'ICHN hors montagne.